

# QUELLE COHABITATION ENTRE LE RURAL ET L'URBAIN DANS LES ESPACES PERIURBAINS D'UNE METROPOLE DU SUD, CASABLANCA ?

***Mustapha Chouiki***

Université Hassan II, Casablanca

muschouiki@yahoo.fr

Par sa position de première ville et sa fonction de capitale économique du Maroc, Casablanca enregistre un taux d'accroissement urbain inégalé au Maroc. Les dimensions économique et démographique de cet accroissement sont pour beaucoup dans les processus d'étalement urbain et les dynamiques de périurbanisation qui sont à l'origine de la multiplication des couronnes périurbaines qu'anime cette métropole. Cette évolution, pour normale qu'elle puisse paraître, dans le cas d'une métropole dont les implications internationales ne cessent de se diversifier, est malgré tout révélatrice de certains symptômes des pathologies urbaines des grandes villes du Sud.

Les faits et les effets des dynamiques de périurbanisation animées par Casablanca qui ne cessent de s'imposer en tant qu'éléments structurants du paysage et de l'organisation de l'espace sur un rayon de plus de 60 kilomètres autour de cette agglomération, sont pour beaucoup dans la multiplication et l'évolution des modes de cohabitation entre les formes rurales et urbaines de production et d'appropriation de l'espace.

Pour ce, nous nous proposons dans cette communication de dresser un tableau, aussi synthétique que possible, des formes de cohabitation dominantes, des types d'espaces les plus représentatifs de cette cohabitation, et des perspectives d'avenir que laissent entrevoir les tendances en cours et les projections des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

## **Des formes de cohabitation hétérogènes**

Les formes spatiales développées dans le contexte d'une pression urbaine multimodale ne sont, au fond, que l'expression de modes de cohabitation des agriculteurs avec le redéploiement soutenu des phénomènes urbains, et de celle des citoyens avec des milieux ruraux pas toujours préparés pour les accueillir. Comme elles sont aussi le produit des interventions des acteurs institutionnels en charge de la gestion et de la production des espaces périurbains.

### ***La cohabitation vécue par les agriculteurs***

Il s'agit, dans le cas présent, beaucoup plus d'agriculteurs que de ruraux, dans la mesure où l'intensité des processus d'urbanisation ne permet plus de parler de ruralité, dans des espaces où la population d'origine locale est

presque partout devenue minoritaire, et développe de plus en plus de formes de cohabitation avec les différents aspects de la périurbanisation :

*- Au niveau des structures de production :*

Toutes les formes de cohabitation contiennent une dose d'adaptation des traditions locales aux exigences des modes et rythmes de production dictés par l'influence urbaine. Dans ce sens, les exploitations agricoles connaissent des processus soutenus de restructuration sous l'effet de facteurs plus ou moins antagonistes. Elles évoluent, à la fois, au rythme de la contraction de leurs tailles par l'émiettement dicté par l'héritage ou la tentation de tirer profit de la flambée des valeurs foncières (CHOUIKI, 1986) et à celui des changements imposés par la réadaptation continue de l'affectation des sols, en fonction des possibilités propres à chaque exploitant et à ses capacités d'adaptation aux exigences du marché. La taille moyenne des exploitations agricoles de la Région du Grand Casablanca qui est passée de 7 ha en 1976 à 5,8 ha en 1996, est descendue sous la barre des 5 ha en 2006, exception faite des communes de Ouled Salah, et Beni Yakhlaf, récemment rattachées à la région. La SAU régionale qui est passée de 56 469 à 44 587 ha entre 1976 et 1996, aurait régressée de presque 20 % en 2006, s'il n'y avait pas eu l'annexion des deux communes précitées. Et ce n'est pas la qualité du patrimoine agronomique qui dicte une pareille évolution.

La régression du nombre et de la taille des exploitations implique une autre adaptation de la mise en valeur agricole avec les exigences d'un marché de consommation qui évolue rapidement sur le plan quantitatif et qualitatif. Aussi les plus petits des producteurs doivent se doter des moyens nécessaires pour échapper à l'exclusion par des circuits commerciaux de plus en plus exigeants. Dans ce sens, les moyens de locomotion mécaniques, aussi sommaires soient-ils, s'imposent. Le redéploiement spatial des activités agricoles périurbaines, de plus en plus loin de l'agglomération, dicté par la forte concurrence autour des couronnes proches de la ville, impose d'autres formes de réadaptation, au niveau de la nature de la production, des modes de transports et des circuits de commercialisation.

*- Au niveau des modes d'appropriation de l'espace*

La réadaptation continue de l'agriculture périurbaine qui s'assimile à un processus de déstabilisation des structures agraires, se traduit par des processus de territorialisation qui font perdurer les formes d'appropriation provisoires. Dans ce sens, les populations mobilisées des campagnes lointaines par l'exode rural vers la métropole économique qui s'implantent dans les espaces périurbains ont tendance, pour l'essentiel, à s'y enraciner. Ce qui contribue à ériger l'habitat sommaire et insalubre en une composante de taille du parc de logements périurbains. La concentration des logements inhérente aux opportunités foncières, au marché de l'emploi, et aux réseaux familiaux ou d'appartenance régionale, donne lieu à des formes urbaines et rurales du bâti qui s'entremêlent et produisent des agglomérations hybrides.

L'injection dans ces agglomérations de ménages citadins attirés par les opportunités d'accès à la propriété du logement, ou tout simplement par le marché de location qui s'y développe, accentue les contrastes des formes physiques et des contenus sociaux. L'intensité des processus de mixité sociale qui résulte de la densification de la territorialisation des communautés villageoises et de leur mélange avec des populations d'horizons urbains et ruraux divers, est porteuse de dynamiques socio – spatiales qui accentuent le rythme des mutations des espaces périurbains.

Années	Population rurale	Population urbaine	Population totale
1960	79 563	4 334	83 897
1971	114 188	5 766	119 954
1982	118 325	19 145	137 470
1994	153 520	141 960	295 480
2004	305 522	187 115	492 637

**Tableau 1 : Evolution de la population de la couronne périurbaine du Grand Casablanca**

Sources : Recensements de 1960,1971,1982,1994 et 2004

Il ressort de ce tableau que les couronnes périurbaines relevant du Grand Casablanca connaissent une dynamique démographique soutenue, puisque le taux d'accroissement moyen annuel est passé de 3,8% entre 1960 et 1971 à 6,3% entre 1982 et 1994 pour s'établir au niveau de 5,2% entre 1994 et 2004. Une telle dynamique qui ne peut résulter du seul accroissement naturel met en relief l'ampleur de l'attraction démographique accrue de l'espace périurbain, et s'explique essentiellement par le renversement des flux de population entre Casablanca et ses couronnes périurbaines (CHOUIKI, 2002).

De ce fait, ces espaces ont vu leur densité passer de 86 habitants / km<sup>2</sup> en 1960 à plus de 500 habitants / km<sup>2</sup> en 2004, alors qu'ils n'ont pas été préparés pour un tel accroissement de la charge démographique. Cette évolution faisant de la densification des modes d'appropriation de l'espace une caractéristique générale, est accentuée par le développement des paysages de bocages qui mettent en évidence l'ampleur prise par les luttes pour l'espace. En effet, les couronnes périurbaines casablancaises n'échappent pas au classique conflit entre les affectations rurales et urbaines de l'espace, mais elles connaissent, par dessus tout, une grande anarchie sur ce plan. Les interpénétrations sont tellement grandes que la coexistence s'apparente à une véritable lutte entre les différents modes d'appropriation de l'espace. Même les anciens locaux agricoles sont investis par les activités industrielles... La multiplication des intérêts et des enjeux économiques, sociaux et même politiques, n'est pas faite pour atténuer l'exacerbation de cette lutte. L'octroi des dérogations de la part des autorités locales et le désir d'attirer des activités génératrices de plus-value pour les collectivités locales donnent à cette évolution anarchique l'aspect d'un « désordre rentable », même si le coût est très élevé, en raison de l'essaimage de l'industrie dans des espaces agricoles non préparés pour l'accueillir et de la multiplication de zones industrielles informelles.

- *Au niveau des structures socio-professionnelles*

L'ouverture de plus en plus grande des espaces périurbains devant le redéploiement des activités urbaines a pour principale conséquence la diversité de l'offre et de la demande de l'emploi. Parallèlement au recul de la place de l'agriculture sur le plan de la production comme sur le marché de l'emploi, l'industrie gagne du terrain sur tous les plans. Le nombre d'unités industrielles qui se situait à hauteur de 12 en 1957 s'élève actuellement à plus de 500, dont plus de 25% ont été délocalisées de la ville. La présence de l'industrie est davantage ressentie en raison de sa forte diffusion à travers l'espace périurbain. Les zones industrielles de Bouskoura, Médiouna, Ouled Saleh, Tit Mellil et Ain Harrouda ne totalisent pas plus d'une centaine d'unités. Le reste est disséminé anarchiquement à travers ce qui reste de l'espace rural périurbain.

La répartition de la population selon les catégories socioprofessionnelles a, de ce fait, subi des bouleversements assez profonds. A ce titre, l'agriculture qui employait plus de la moitié de la population active (67,5% en 1971 dans la commune d'Aïn Harrouda située entre les zones industrielles de Casablanca et de Mohammedia) n'en occupe plus que 25%. Par contre, la part des salariés qui ne dépassait guère les 15% en 1971, occupe désormais le premier rang avec plus de 40%. Celle des professions libérales et des commerçants qui oscillait autour de 15% dépasse actuellement les 20%. Le périurbain accentue, ainsi, sa qualité d'espace de culture de la différence (CHOUIKI, 1998).

Le mixage social qui est, en général, le corollaire de l'urbanisation est ici de plus en plus accentué à cause de l'absence de toute régulation de l'occupation de l'espace périurbain. A Dar Bouazza, qui est toujours classée comme commune rurale, la prolifération des lotissements de moyen standing et de l'habitat des couches aisées s'est faite parallèlement à celle des bidonvilles et a donné lieu à une confusion telle qu'il va être difficile de mettre de l'ordre dans cet espace périurbain. La diversification des groupes sociaux qui était caractéristique de la ville a été, de ce fait, transplantée dans l'espace périurbain.

La couronne périurbaine du Grand Casablanca a connu, ainsi, dans toutes ses composantes spatiales de profondes mutations sociales qui s'expriment en termes de recomposition sociale reflétant l'âpreté de la concurrence pour l'espace qui s'est amplifiée à partir des années 80. Mais le plus important dans cette évolution est le fonctionnement des couronnes périurbaines en tant que moule social reproduisant l'éclatement des couches sociales à toutes les échelles. Si le chômage y est moins important qu'en ville (17,1 % contre 21,7 %) c'est parce que le marché de l'emploi est très fragmenté puisqu'il offre la place aux journaliers agricoles comme aux hauts cadres de l'industrie. De même qu'en matière de logement les bidonvilles s'adosent aux demeures de type féodal ou colonial. Ce qui permet de soutenir que la ville se débarrasse de tous ses contrastes dans ses espaces périurbains.

### ***La cohabitation vécue par les citadins***

Il s'agit, en fait, des citadins, dans toutes leurs composantes, qui ont choisi d'habiter les couronnes périurbaines.

Lieux de naissance	1971	1994
Casablanca	2,9 %	39,2 %
Sur place	62,8 %	22,3 %
Autres	34,3 %	37,5 %

**Tableau 2 : Evolution de l'origine de la population des communes périurbaines du Grand Casablanca**

Sources : Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1971 et 1994

Ce tableau met en évidence l'importance prise par le transfert de populations de Casablanca vers ses couronnes périurbaines. Comme il laisse entrevoir l'ampleur prise par les habitants d'origine urbaine qui sont classés dans la catégories « autres » en raison de leur provenance d'autres villes. Autrement dit, les opportunités offertes par ces espaces en matière de logement et de travail, sont à l'origine de l'implantation d'habitants d'horizons sociaux très variés. Cependant ces opportunités qui sont offertes en dehors de toute régulation urbanistique se traduisent par des distributions spatiales qui obéissent aux seules lois du marché foncier.

#### *- Au niveau de l'appropriation de l'espace*

L'implantation des citadins au sein des couronnes périurbaines n'obéit à aucune réglementation. Seule la logique du marché foncier a pu donner lieu à deux modes d'appropriation :

- L'implantation dans le cadre de lotissements réglementaires ou non, mais qui ont donné lieu à des agglomérations dont le caractère urbain est plus ou moins affirmé. Ces lotissements qui se situent en général à proximité de villages ou de petites villes se positionnent comme le prolongement de ces entités urbaines. Ce mode d'implantation en milieu périurbain concerne essentiellement les couches moyennes qui se trouvent exclues du marché immobilier urbain. Il s'agit des strates moyennes et/ou modestes des couches moyennes, pour qui l'accès à la propriété du logement est assorti d'un certain nombre de sacrifices et pour qui les déplacements quotidiens sont vraisemblablement plus supportables que l'endettement (CHOUIKI, 2002).

- L'implantation en rase campagne là où le logement est le moins cher ou le plus proche du lieu de travail. Ce choix est celui des couches les plus modestes et les plus démunies. En général, l'implantation se fait dans le cadre d'agglomérations rurales où les possibilités de construction sont réglementairement plus faciles. L'autoconstruction est dans ce cas la règle générale.

L'implantation comme recherche de l'isolement reste l'affaire des seules couches aisées qui disposent des moyens pour acquérir de grandes parcelles et convertir l'isolement en avantage social.

Il ressort de ces modes d'implantation que l'appropriation de l'espace par les citadins se traduit par des formes de cohabitation qui ne sont pas toujours des plus faciles. Autrement dit, l'importance des flux de la ville vers ses marges externes ne se fait pas sans sacrifices. Ce qui incite à questionner ces dynamiques en termes d'enjeux. Le travail et le logement qui ne sont plus à la portée de tous en ville expliquent la mobilisation massive des ménages vers de nouveaux marchés immobilier et d'emploi qui se développent sur les marges de la ville.

*- Au niveau de la satisfaction des besoins*

Les espaces périurbains, en général, et les premières couronnes, en particulier, connaissent un développement soutenu des activités de commerces et de services. Mais à y voir de plus près, il apparaît que ces équipements sont élémentaires pour les citadins de souche et se focalisent autour des besoins en matière de services, de restauration, et de détente (épiceries, restaurants, cafés, espaces récréatifs, stations services, pépinières, matériaux de construction...). Aussi, les citadins qui ont élu domicile en milieu périurbain sont-ils contraints de continuer à dépendre de la ville pour l'essentiel de leurs besoins (CHOUIKI, 2005).

De ce fait, aux 30 000 personnes qui se déplaçaient quotidiennement en 2000, entre Casablanca et les couronnes périurbaines relevant de sa région administrative, pour des raisons de travail, s'ajoutent des milliers d'autres personnes qui se déplacent pour les besoins d'approvisionnement, de scolarisation des enfants, de détente, de visites familiales... Aussi, élire domicile en milieu périurbain s'assimile-t-il beaucoup plus à une contrainte qu'à un choix, pour de nombreuses couches sociales, dans la mesure où les sacrifices à faire quotidiennement ne sont pas des moindres. Travailler et vivre au rythme de la ville dans un environnement qui est la négation même de la ville constitue un exercice quotidien pour les citadins de souche. Seules, donc, les couches aisées peuvent vivre l'exil en milieu périurbain comme un privilège.

*- Au niveau du cadre de vie*

Si des couches croissantes de citadins développent de plus en plus un certain engouement pour la nature, il n'est pas évident que la nature soit recherchée pour elle-même. Quand l'environnement naturel n'offre pas tous les éléments de confort nécessaires pour la vie, il ne peut constituer un véritable cadre pour une vie décente. C'est le cas de la majorité des citadins qui accèdent au logement en rase campagne ou au sein de lotissements non réglementaires. Ce cadre est encore plus contraignant quand il n'est pas relié au réseau de distribution de l'eau et de l'électricité, et non desservi par un réseau routier et de transport en commun. Si l'équipement des communes rurales en électricité a fait des progrès notables, le réseau de distribution de l'eau potable reste focalisé sur les agglomérations de taille importante. Comme quoi la stratégie de promotion de l'espace périurbain uniquement à travers son ouverture à l'urbanisation constitue une sorte de négation de la ruralité de cet espace, et une consécration de son sous-équipement (Ministère de l'aménagement du territoire, s.d.).

Ce constat est confirmé par la stabilité des structures de santé publique et de l'enseignement au moment où la population n'a cessé d'augmenter. Ainsi les communes rurales relevant du Grand Casablanca ne bénéficient que de 3 dispensaires et 7 centres de santé ruraux pour une population qui a dépassé les 300 000 habitants. La promotion des agglomérations rurales au rang de municipalités lorsqu'elles affirment leur caractère urbain consacre le processus de sous-équipement de l'espace rural périurbain dans la mesure où elle le prive des équipements sociaux que ces petites villes abritent. Ce qui incite à soutenir que le processus d'urbanisation n'apporte pas toujours le progrès escompté.

Des 17 lignes de bus fonctionnelles jusqu'en 1998, entre la ville et ses différentes couronnes périurbaines, seules 7 sont actuellement opérationnelles, et desservent essentiellement des agglomérations périurbaines. Les opérateurs privés réagissent face à cette situation d'une manière sélective en focalisant leurs moyens sur les seules lignes jugées rentables.

Aussi, les citoyens qui ont été contraints à habiter l'espace périurbain s'assimilent-ils à des couches sociales qui ont subi une mobilisation par les mécanismes du marché du logement et/ou celui du travail. Pour ce, ils vivent pour l'essentiel la cohabitation avec les composantes rurales de leur nouveau cadre de vie comme un ensemble de contraintes avec lesquelles il faut faire, tant que le problème du travail et/ou du logement n'est pas résolu.

### ***La cohabitation vécue par les acteurs institutionnels***

Les couronnes périurbaines qui ont vécu au rythme de la gestion communale rurale jusqu'aux années 70, connaissent depuis le début des années 80 de nouvelles dynamiques qui se déclinent sous la forme d'accommodations avec le déversement urbain sous ses différentes formes. Ces accommodations se sont multipliées que ce soit de la part des conseils communaux ou de celle des promoteurs publics et privés qui deviennent de plus en plus actifs dans les espaces périurbains casablancais.

#### ***- Autorités locales et conseils communaux***

Les autorités locales et communales se retrouvent de plus en plus dans l'obligation de s'adapter à l'évolution dictée par l'implantation de nouvelles populations et par le redéploiement spatial des activités urbaines. Les modes d'adaptation développés qui s'apparentent à des essais de cohabitation avec une nouvelle réalité suscitent, à la fois, le consentement et la méfiance.

La question des équipements qui constitue le point focal de toute la politique locale constitue la pierre d'achoppement sur laquelle butent toutes les solutions adoptées. Etant dans l'incapacité de répondre à toutes les attentes de populations hétéroclites socialement et spatialement, les autorités en charge de la gestion territoriale multiplient les solutions partielles et ponctuelles. La confection de documents d'urbanisme pour les agglomérations qui ont fait preuve d'un certain dynamisme urbain, et l'autorisation de lotissements réglementaires qui sont de nature à reproduire les conditions de production des logements telles qu'elles existent en ville, ne séduisent ni les lotisseurs avides de gains hors de tout contrôle, ni les acquéreurs cherchant à minimiser les coûts de revient. L'électrification de l'habitat aggloméré apporte

des solutions qui restent insuffisantes en l'absence d'eau potable et d'assainissement liquide et solide, la desserte des agglomérations situées sur les grands axes routiers, par autobus, ne résout que partiellement le problème du transport, l'aménagement de zones industrielles en vue d'offrir des structures d'accueil appropriées pour les investissements industriels ne met pas fin aux implantations anarchiques, la réalisation de programmes de logements sociaux ne met pas fin à la prolifération de l'habitat insalubre et aux agglomérations ouvrières spontanées qui se développent en rapport avec la diffusion des unités industrielles...

#### *- Les promoteurs immobiliers*

Les promoteurs immobiliers privés et publics, les industriels et les spéculateurs fonciers ne cessent de réadapter leurs interventions, dans les espaces périurbains, en fonction de la demande, des tendances des fronts de l'urbanisation, de l'intensité des mutations du milieu rural, des facilités offertes par les communes et les documents d'urbanisme... Le délit d'initié qui fonctionne à plein régime dans les milieux de la promotion immobilière n'est pas étranger à la grande capacité d'adaptation de ces acteurs et à l'ampleur prise par les formes et les modes de leurs interventions.

Ainsi, des zones industrielles improvisées se sont formées et ont donné lieu à un fait accompli difficile à remettre en question. Des agglomérations de l'habitat économique se sont développées au sein ou à proximité de bourgs ruraux... Toutes ces formes de production d'espaces résidentiels ou économiques se situent à proximité d'espaces réglementairement aménagés et tirent même profit des structures d'accueil existantes. L'implantation en dehors des limites administratives permet de bénéficier de la proximité tout en relevant de la juridiction de communes ou provinces cherchant à bénéficier des dynamiques en cours dans les unités administratives voisines. La réalisation de certains programmes sur des assiettes foncières publiques a permis la redynamisation de l'initiative privée, dans des secteurs périurbains laissés pour compte, et se traduit par l'offre de produits concurrents, notamment en matière de logement.

Toutes les formes d'adaptation des différents acteurs dans le processus de l'évolution de la cohabitation entre le rural et l'urbain, dans les espaces périurbains, dépendent des rapports de force en présence qui évoluent en fonction des changements de la conjoncture dans ses dimensions économiques, politiques et sociales.

## Des mécanismes tout aussi hétérogènes

### ***Les formes d'organisation spatiale de la cohabitation***

Les espaces périurbains de Casablanca confirment leur structuration en couronnes successives et non spécialisées (voir carte « Les couronnes périurbaines de Casablanca ») :

---

Chouiki M. : « Quelle cohabitation entre le rural et l'urbain dans les espaces périurbains d'une métropole du sud, Casablanca ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.



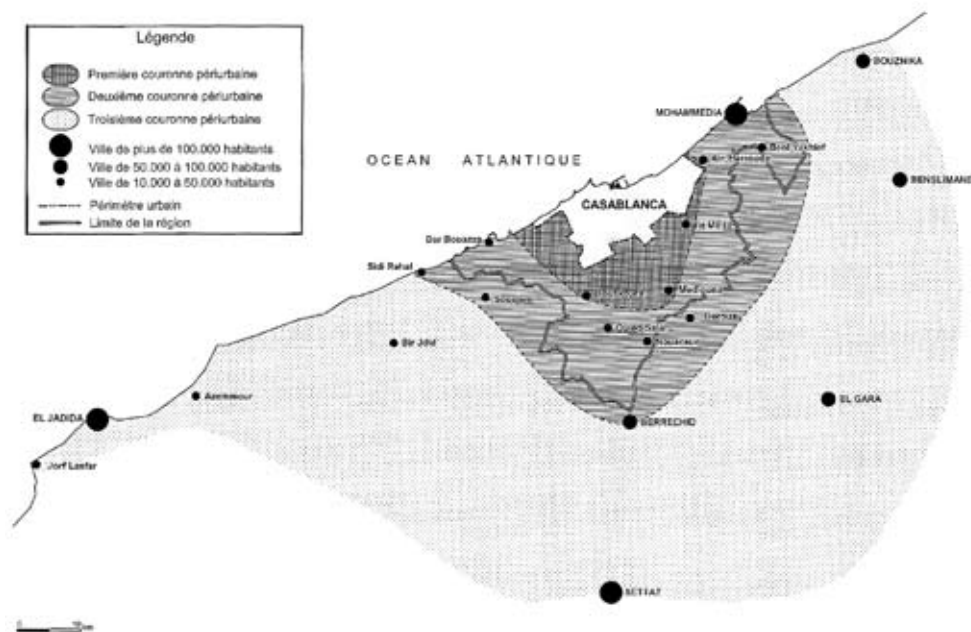


Figure 1 : Les couronnes péri-urbaines de Casablanca

- La première couronne accolée à l'espace urbain est le produit de la construction non réglementaire qui a proliféré par endroit selon les opportunités foncières et le degré de bienveillance des autorités locales. Elle est discontinue, peu large (1 à 10 km) et souvent même elle s'est déguisée en agglomérations rurales, compactes par endroits et lâches dans d'autres. Elle a essentiellement une vocation résidentielle associée à une fonction non moins importante qui est celle d'hébergement des entrepôts qui tiennent à éviter les regards curieux.

- La deuxième est plus étendue (10 à 30 km) et toutes les dynamiques de périurbanisation y sont actives, associant le développement d'agglomérations urbaines et rurales à l'urbanisation diffuse, aux activités agricoles et industrielles. C'est dans cette couronne composée de communes rurales et urbaines relevant de la Wilaya de Casablanca qui viennent d'être érigées en provinces (2004) gérées indépendamment de la ville (province de Nouaceur et province de Médiouna), que l'anarchie bat son plein.

- La troisième couronne, de par sa situation à la marge externe de la Région du Grand Casablanca, associe les caractéristiques des deux couronnes précédentes tout en gardant les siennes. Elle constitue un refuge pour toutes les formes d'habitat et d'activités qui n'ont pas pu accéder au Grand Casablanca, ou ne tiennent pas à y accéder. Cet espace périurbain reste rural pour l'essentiel mais tout en étant soumis à la logique de maximisation du profit qu'offre la proximité de la métropole économique. La stratégie de laisser-faire adoptée par les provinces de Settat, Benslimane et El Jadida dont relèvent les communes rurales limitrophes du Grand Casablanca est à l'origine d'un processus de périurbanisation qui étend les dégâts de cette proximité sur une profondeur de 30 à 60 km, et d'une manière plus accentuée le long des axes routiers (CHOUIKI, 2005).

Cette hiérarchie obéit à la même logique de différenciation imposée par la sélectivité de l'accès à l'espace urbain casablancais qui fonctionne par exclusion des plus démunis vers les périphéries immédiates, alors que les plus nantis arrivent toujours à créer un « fait accompli », à l'écart de l'espace urbain, et que la ville finit par intégrer d'une manière ou d'une autre. Cette logique est derrière l'échec de l'émergence de véritables pôles urbains sur un rayon de 80 à 100 km autour de Casablanca, où El Jadida, Settat et Benslimane n'ont pu consacrer leur présence qu'une fois promues au rang de chefs-lieux de provinces, tout en continuant de servir de relais de la capitale économique.

Ainsi, la périurbanisation en tant que processus de restructuration continue de l'espace rural limitrophe cache mal son fonctionnement en tant que processus de cohabitation entre le rural et l'urbain qui n'est que l'expression de la concurrence pour cet espace.

### ***Les types d'espaces produits par la cohabitation***

La cohabitation entre le rural et l'urbain se décline sous diverses formes d'occupation de l'espace qui ne relèvent pas uniquement de l'un ou de l'autre. Même les espaces ruraux qui seront classés comme des poches de résistance agricole n'échappent pas aux influences urbaines. De même que les espaces dits urbanisés sont loin d'être assimilables à la ville.

#### *- Les poches de résistance agricole*

Il s'agit d'espaces de résistance de l'agriculture et non du monde rural, dans la mesure où l'urbanisation du mode de vie gagne du terrain même dans les campagnes les plus reculées du Maroc. La résistance en question concerne certains espaces dont la vocation agricole n'a pas évolué, et manifeste même un certain immobilisme au niveau des spéculations pratiquées. Il s'agit surtout :

- Des exploitations dont les propriétaires continuent à pratiquer la seule céréaliculture, en raison de la faiblesse de leurs possibilités d'investissement,
- Des exploitations dont les propriétaires sont absentéistes et optent pour le mode de faire valoir indirect dans l'attente de lendemains meilleurs.
- Des agriculteurs ayant un double emploi en ville ou sur place et qui ne disposent plus de suffisamment de temps à consacrer à l'agriculture,
- De propriétés en attente de partage par des héritiers ou qui sont bloquées par des litiges en instance de solutions judiciaires,
- De propriétés gagnées par le front urbain et où l'exploitation agricole sert surtout à faire monter les enchères.
- De petits exploitants pratiquant une agriculture de subsistance leur permettant de survivre et de reporter l'absorption par les tentacules de la métropole.

Ces différentes poches de résistance qui sont plus nombreuses dans les zones à vocation céréalières n'épargnent pas les espaces de maraîchage, et les couronnes périurbaines externes. Le propre de ces espaces réside dans leur rôle d'accentuation des aspects de l'imbrication du rural avec l'urbain. La touche rurale qu'elles apportent accentue les aspects de la cohabitation entre les deux milieux.

#### *- Les espaces agricoles urbanisés*

L'urbanisation des espaces agricoles qui revêt plusieurs formes prend, dans le cas présent, des dimensions pesantes à travers deux formes spatiales :

- Les espaces agricoles complètement détournés par le marché urbain. Il s'agit essentiellement des zones où le maraîchage devient dominant, et donne lieu à des espaces plus ou moins spécialisés, et des zones où l'élevage intensif (bovin et / ou avicole) prend le dessus au niveau du paysage rural et de la production agricole. Dans tous les cas, il s'agit d'espaces agricoles qui ont perdu leur cachet de terroirs agricoles personnalisés pour prendre l'aspect d'exploitations agricoles standardisées par le mode de production et la nature des spéculations pratiquées et où la globalisation dictée par la métropole prend le dessus sur les spécificités locales.

- Les espaces dont la vocation agricole est en passe d'être surclassée par la fonction résidentielle à caractère urbain, que ce soit sous forme d'agglomérations urbaines en formation ou d'espaces où prédomine l'habitat urbain diffus.

Ces espaces agricoles n'évoluent ni au même rythme ni dans le même sens. Au moment où les premiers renforcent leur vocation agricole en raison de l'importance du rendement des spéculations pratiquées, les seconds la perdent progressivement en rapport avec la valorisation urbaine des sols.

#### *- Les espaces perdus, à la fois, par la ville et la campagne*

La cohabitation entre le rural et l'urbain ne passe pas uniquement par la coexistence des formes spatiales développées par l'un et l'autre. Elle est également produite et reproduite à travers les résidus sécrétés par leurs évolutions conjuguées :

- Les friches rurales : Les activités rurales sont également à l'origine de certaines friches agricoles, en raison des rapports développés avec la ville. Il s'agit essentiellement des parcelles en jachère permanente que les propriétaires terriens n'exploitent plus, soit en raison des dysfonctionnements qui frappent les modes de production, soit par captage par les circuits de la spéculation foncière, en rapport avec les processus de l'urbanisation. Il s'agit également de vieux bâtiments agricoles, d'anciennes demeures rurales abandonnées ou laissées pour compte, de terrains accidentés et soumis à de forts processus d'érosion... Ces friches agricoles deviennent parfois des refuges pour les ruraux surclassés par l'évolution en cours et où survivent des populations incapables de suivre le rythme imposé par la proximité de la métropole.

- Les espaces côtiers soumis à une intense exploitation multiforme. C'est le cas du littoral situé entre Sidi Rahal (36 km) et Azemmour dont la salure des eaux souterraines a été accentuée par la disparition des cordons dunaires sous l'effet d'une extraction sauvage des sables. Ce qui s'est traduit par la disparition du maraîchage, la multiplication des dysfonctionnements en matière d'activités touristiques et de promotion immobilière de villégiature.

- Les carrières : Casablanca est à l'origine d'une centaine de carrières dans ses espaces périurbains, dans un rayon de 25 km autour de l'agglomération. Ces carrières qui ont été pour l'essentiel abandonnées constituent des cicatrices de la ville dans le paysage rural, pour qui elles constituent désormais des sources de nuisances, par l'accumulation des eaux usées, leur exploitation comme décharges ou dépotoirs... (CHOUIKI, 2003)

- Les espaces boisés dégradés : Les forêts et les différents espaces boisés périurbains ont subi et subissent encore une forte pression de la part des citadins et des promoteurs immobiliers et industriels. La dégradation qui en résulte fait que bon nombre d'entre eux sont perdus, à la fois par la ville et par la campagne (CHOUIKI M., RAHOU, 2003).

Ainsi, les différents processus de périurbanisation et d'urbanisation de l'agriculture ne se traduisent pas par le seul développement d'une agriculture intégrée aux circuits urbains, mais ils ont également donné lieu à différentes formes de friches à la fois urbaines et rurales qui cohabitent entre elles et avec le reste des espaces ruraux et urbains, et qui témoignent de l'importance des dégâts que subissent les espaces périurbains.

### ***Les dynamiques de reproduction de la cohabitation***

La reproduction n'est pas synonyme de reconduction à l'identique, dans la mesure où elle se traduit par l'association du changement et de l'invariance. Les évolutions en cours, telles qu'elles se dégagent des formes de coexistence, sont porteuses de certaines indications sur le devenir des espaces périurbains et de l'agriculture en tant qu'activité et comme mode d'utilisation du sol.

#### ***- Les perspectives découlant des dynamiques en cours***

Les traits les plus saillants de l'évolution des formes d'occupation de l'espace périurbain se résument ainsi :

- Une urbanisation massive qui s'opère d'une manière sélective, et partant participe à la reproduction de la mixité urbain – rural.

- La cohabitation entre le rural et l'urbain qui s'atténue à proximité de la ville par accentuation des caractères urbains de l'occupation de l'espace, et se propage progressivement de plus en plus loin de l'agglomération.

- L'intensification de l'agriculture périurbaine en rapport avec le marché urbain qui permet la reproduction des aspects ruraux permet par la même occasion la consécration de l'urbanisation des campagnes. Ce qui permet de soutenir que l'évolution de la cohabitation entre l'urbain et le rural ne se fait pas par leur reproduction à l'identique, mais par l'émergence de réalités où coexistent les deux.

- Le processus de périurbanisation tel qu'il se dessine à travers l'évolution en cours, s'assimile beaucoup plus à la mise en place d'un nouveau mode d'urbanisation qu'à une assimilation progressive de la campagne par la ville. Il semble que le modèle de la ville éclatée tend à se substituer à celui de la ville compacte. Ce qui laisse croire que la fin de l'agriculture périurbaine n'est pas pour demain (Ministère de l'Intérieur, 1984).

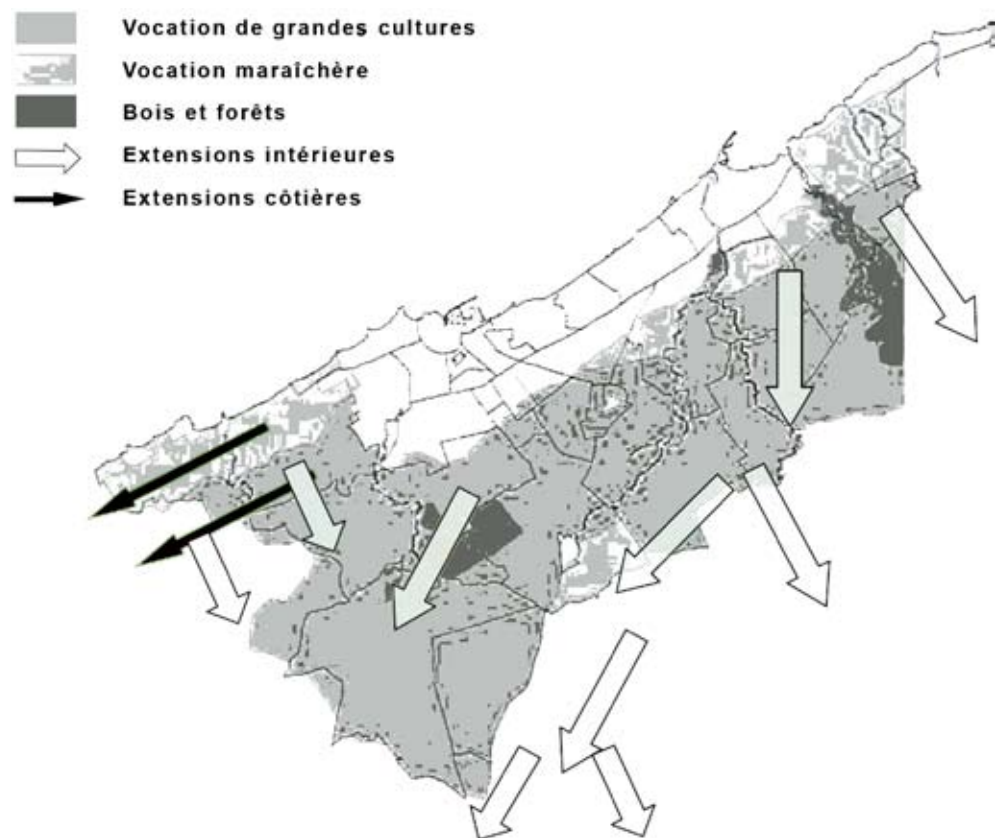
L'évolution découlant de l'interférence de ces différentes formes d'occupation de l'espace se ramène à deux grandes tendances :

- Une extension de l'agriculture périurbaine casablancaise du Nord vers le Sud, pour se raccorder à celles des villes d'Azemmour (80 km) et d'El Jaidida (90 km). Le vieux secteur maraîcher côtier se double vers l'intérieur par un autre où prédomine la culture des bananes, des pastèques, des melons... Cette évolution qui s'opère d'une manière sélective en fonction des conditions pédologiques, a tendance à gagner du terrain, dans les limites des possibilités offertes par la composante thermique du milieu naturel et la faible profondeur des ressources aquifères.

- Une extension de la côte vers l'intérieur. Cette tendance qui a commencé au nord de Casablanca le long de la vallée de l'oued Maleh, s'est presque généralisée à toutes les communes périurbaines de la région du Grand Casablanca, pour s'étendre de plus en plus loin dans la plaine de la Basse Chaouia. Ce processus qui s'est focalisé au départ le long des axes routiers, notamment ceux reliant Médiouna à Berrechid et à Settât a tendance à se généraliser.

L'interférence de ces deux grandes tendances est à l'origine du développement d'importants secteurs d'agriculture intensive au sud de Médiouna, autour de Berrechid, autour de Soualem, à Chtouka, autour de Sidi El Aydi... avec des couloirs qui se prolongent très loin vers l'intérieur comme celui des Oulad Ziane qui ne cesse de s'étendre vers l'est, celui de Jacma qui se développe le long de la route de Khouribga, celui de Sidi El Aydi qui fait déjà la jonction des périmètres périurbains de Settât (70 km) et de Berrechid (30 km).

Ainsi, les tendances lourdes (voir figure 2), en matière de développement spatial de l'agriculture périurbaine casablancaise laissent entrevoir une évolution à l'image du rôle métropolitain de Casablanca. Cette ville qui assure, à la fois, des fonctions régionales, nationales et internationales, anime une agriculture périurbaine où le local, le régional et le national interfèrent à plus d'un niveau. Sa fonction de premier marché de gros de fruits et de légumes du pays est pour beaucoup dans l'exode de l'agriculture périurbaine de plus en plus loin de la métropole, pour se confondre avec celles de villes situées à près de 100 km. Ce qui assimile cette extension à une intégration au marché urbain de la métropole.



**Figure 2 : Vocation de production des sols de la Wilaya de Casablanca**  
 Source : Direction de l'Agriculture

*- Les prévisions des documents d'urbanisme et d'aménagement*

Quoique les prévisions du Schéma Directeur de 1984 n'aient pas eu un véritable impact positif sur la réalité périurbaine, mais que, bien au contraire, le déversement urbain ait été plus fort et moins régulé que prévu, les préconisations des outils d'urbanisme sont toujours à prendre en compte dans les perspectives d'avenir dans ce genre d'exercice. Dans ce sens :

- Le nouveau SDAU qui se veut porteur d'une planification stratégique, insiste dès le diagnostic sur la nécessité de préserver l'agriculture périurbaine, et sur le caractère impératif du développement durable pour une ville comme Casablanca. Cependant, sur le plan opérationnel, cette protection se décline sous la forme «d'axes naturels» qui ont pour fonction de «dessiner une trame verte assurant des conditions biologiques entre les milieux naturels» (Agence Urbaine de Casablanca, 2006). Aussi, l'agriculture urbaine n'est-elle pas à préserver en tant qu'activité, mais en tant «qu'espaces ouverts qui parsèment et structurent le paysage urbain et en permettent la lisibilité et l'appropriation». Ce qui revient à en faire «une composante à part entière de l'aménagement du territoire» (id. 2006).

- Ce document d'urbanisme et de développement stratégique préconise la création de villes nouvelles et la préservation d'une agriculture intégrée à l'agglomération. Cependant, les espaces agricoles à préserver sont ceux «de meilleure qualité agronomique : moins de 30 % de la SAU» (id. 2006).

Chouiki M. : « Quelle cohabitation entre le rural et l'urbain dans les espaces périurbains d'une métropole du sud, Casablanca ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

- Le Schéma d'Organisation Fonctionnelle de l'Agglomération (SOFA, Ministère de l'aménagement du territoire, 2004) quant à lui, préconise une maîtrise des tendances actuelles de l'urbanisation sous forme de deux couloirs urbains, et partant ouvre la voie au modèle de la ville éclatée. L'orientation de l'urbanisation qu'il préconise en direction de l'aéroport de Nouaceur est de nature à mettre en péril les espaces agricoles les plus riches de la région et à contrecarrer les développements récents de l'agriculture périurbaine. Sans compter que ces territoires «demeurent exposés au risque de changement de vocation du fait de leur proximité de l'agglomération et de ses extensions».

- En fin de compte, les deux documents sont à même de créer les conditions d'une muséification de l'agriculture urbaine.

## Conclusion

L'espace périurbain qui manifeste, d'une manière ou d'une autre, sa différence, à la fois vis-à-vis de la ville et de l'espace rural profond, ne cesse de se rapprocher de son homologue urbain. Cependant, l'hégémonie de ce dernier qui n'a pas cessé de s'amplifier contribue à la reproduction de la différence à travers l'entretien du sous-équipement de l'espace périurbain. Le cas de Casablanca illustre bien l'amplification de la déficience au fur et à mesure que l'espace périurbain renforce sa participation à la fonction économique qu'assure cette ville à l'échelle du pays. Ce qui revient à dire que si, par sa fonction résidentielle et économique, cet espace est sollicité comme partenaire de la ville, il l'est de moins en moins en tant que partenaire à part entière sur le plan du partage des bénéfices de son association aux fonctions métropolitaines.

S'il est certain que le processus d'érosion de la démarcation entre le rural et l'urbain prend l'allure d'un processus de recomposition où les ingrédients urbains servent de moyens d'annexion des marges urbaines sans pour autant les intégrer totalement à la ville, il est tout aussi certain que la cohabitation entre l'urbain et le rural gagnerait en clarté en étant examinée en termes de reproduction de la ruralité, dans la mesure où la césure est associée au continuum, sur le plan morphologique et fonctionnel. Conclusion qui est réconfortée par l'association du changement à l'invariance au niveau de toutes les dynamiques qui traversent toutes les couronnes périurbaines. De ce fait, la multiplication des formes de cohabitation entre le rural et l'urbain ne s'assimile pas à une expression d'un quelconque équilibre entre urbanité et ruralité, mais elle est dans le cas présent l'expression d'un compromis entre divers intérêts et enjeux où l'urbain et le rural ne sont pas toujours en situation de conflit.

Enfin, la régression de l'agriculture périurbaine qui s'assimile facilement à un processus spontané et anarchique, puise beaucoup de ses raisons d'être dans les différents mécanismes de promotion des activités économiques et de régulation de l'urbanisation. Le désordre qui en résulte est donc économiquement rentable sur plus d'un plan.

## Bibliographie

AGENCE URBAINE DE CASABLANCA : *Plan de Développement Stratégique et Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Grand Casablanca*, Diagnostic et vision stratégique partagés, Casablanca, 2006.

CHOUIKI M. : « La propriété foncière citadine dans l'espace régional casablancais », in *Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines*, Casablanca, n°3, 1986.

CHOUIKI M. : « Aïn Harrouda », *Encyclopédie du Maroc*, vol. 10, 1998.

CHOUIKI M. : « Dynamiques des espaces marginalisés à Casablanca », Communication au colloque sur *Les espaces marginaux*, Faculté des Lettres, Sfax, Tunisie, 6-8 mars, 2002.

CHOUIKI M. : « Dynamiques urbaines et requalification de l'espace dans le Grand Casablanca », in *Rev. Espaces Maghrébins*, Casablanca, n° 1-2, 2002.

CHOUIKI M. (dir) : *L'aménagement des marges urbaines de Casablanca*, Pub POLAM Université Hassan II, Casablanca, 2003, 298 p.

CHOUIKI M. : « La recomposition périurbaine dans le Grand Casablanca », Communication au colloque : *Doit-on repenser l'espace rural ?* Université de Manouba, Tunisie, 5-7 avril, 2005.

CHOUIKI M. : « Dynamiques des rapports entre Casablanca et sa première couronne périurbaine », in rev. *Espaces Maghrébins*, n° 5 – 6, 2005.

CHOUIKI M. et RAHHOU M. : « La question de l'environnement dans la couronne périurbaine de Casablanca », in *L'aménagement des marges urbaines*, 2003.

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : *Schéma National, d'Aménagement du Territoire*, Synthèse, Rabat, 2004.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : *SDAU de Casablanca, Rapport justificatif*, 1994.

---

Chouiki M. : « Quelle cohabitation entre le rural et l'urbain dans les espaces périurbains d'une métropole du sud, Casablanca ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.